Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260427-DB2026042711-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2026-04-27-11

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le dix-sept avril 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

Sont convoqués : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

ETAIENT PRESENTS : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Pascal URO, Martine BOUTRY.
ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Laetitia MORIN donne pouvoir à Gilbert MALLEDANT
Léo TOUPIN donne pouvoir à Anthony HOURDEL

ABSENT(E) / EXCUSE (E.) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Alain LEIKINE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33

***

11. Désignation d'un délégué de la Ville de Pordic au sein du Conseil d'Administration de l'Association Brigades Vertes :

Rapporteur : Monsieur Robert ROLANDO, Premier Adjoint au Maire en charge de l'administration générale, ressources humaines et sécurité

Pièces annexes :

RAPPORT DE SYNTHESE

L'association œuvre dans le cadre des Ateliers et chantiers d'insertion afin de proposer aux personnes en situation d'exclusion (principalement les bénéficiaires du R.S.A.) un contrat de travail avec un accompagnement socio-professionnel.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260427-DB2026042711-DE

Dans le cadre de ces chantiers, l'association participe activement à la valorisation de l'environnement sur le Pays de Saint-Brieuc.

Elle collabore depuis plusieurs années avec la Ville de PORDIC, notamment dans le cadre d'une convention annuelle portant sur des travaux d'entretien de l'environnement (entretien des sentiers des douaniers, lavoirs…)

L'association des Brigades Vertes sollicite la désignation d'un délégué de la Commune au sein de leur conseil d'administration.

Les statuts invitent le Conseil Municipal à désigner son représentant :

DÉLIBÉRATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-33,
Vu les statuts de l'Association Brigades Vertes,
Considérant la nécessité de désigner un délégué afin de représenter la commune au sein du Conseil d'Administration,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner**, pour représenter la Ville de Pordic au sein du Conseil d'Administration :
  - **Monsieur Johan HECQUARD**
- **D'autoriser** Madame le Maire ou son représentant à notifier cette désignation à l'Association Brigades Vertes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Madame Le Maire,
Michelle CARMES.